

son innocence et mettre devant le public toutes les cruautés exercées sur lui par le gouverneur Haldimand et son "infâme" geôlier, le Père de Berey.

Dans son *Appel à la justice de l'Etat*, Du Calvet, par le truchement de Roubaud, porte toutes sortes d'accusations contre le Père de Berey.

M. J.-G. Barthe, dans son *Canada reconquis*, a répété ces accusations et en a ajouté d'autres de son cru.

"Il (Du Calvet), dit-il, fut tantôt plongé dans d'humides et obscurs donjons, ayant le Récollet Berey pour geôlier, tantôt nuitamment sous trait du sein de sa famille et clandestinement enseveli dans les pontons où le Père Berey, toujours limier de police, devait faire régner le secret de la tombe sur le sort de l'héroïque patriote."

Tout cela est de la littérature à la mode du temps. Il n'y avait dans le couvent des Récollets de Québec ni donjons ni cachots humides. Du Calvet était gardé dans une cellule ordinairement occupée par un Récollet. Plusieurs lettres de Du Calvet écrites dans sa prison sont parvenues jusqu'à nous. Si le Père de Berey avait gardé le prisonnier dans le secret le plus absolu, comme le prétend M. Barthe, comment ces lettres auraient-elles pu arriver à leur adresse?

Le gouverneur Haldimand avait l'autorité militaire en mains. Son choix du couvent des Récollets comme prison politique était de très mauvais goût. Mais les Pères Récollets n'avaient pas le choix d'accepter ou de refuser. Leur couvent, par la Conquête, était devenu la propriété du gouvernement anglais, qui les tolérait dans leur ancien monastère. Si le Père de Berey avait refusé de recevoir comme prisonniers le sieur Du Calvet et les autres inculpés politiques que lui envoyait Haldimand, ce gouverneur, qui avait la poigne solide, aurait tout simplement expulsé les religieux du couvent et l'aurait transformé en prison avec des gardes militaires.